

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

---

*Commission du commerce international*

**2005/0120(CNS)**

24.11.2005

## **AVIS**

de la commission du commerce international

à l'intention de la commission de l'agriculture et du développement rural

sur la proposition de règlement du Conseil instituant un régime temporaire de restructuration de l'industrie sucrière dans la Communauté européenne et modifiant le règlement (CE) n° 1258/1999 relatif au financement de la politique agricole commune  
(COM(2005)0263 – C6-0245/2005 – 2005/0120(CNS))

Rapporteur pour avis: Béla Glattfelder

PA\_Leg

## JUSTIFICATION SUCCINCTE

Étant donné que la restructuration de l'industrie sucrière dans la Communauté européenne ne relève pas de la compétence de la commission du commerce international, votre rapporteur pour avis recommande l'approbation, sans amendements, de la proposition de la Commission.

\*\*\*\*\*

La commission du commerce international invite la commission de l'agriculture et du développement rural, compétente au fond, à approuver la proposition de la Commission.

## PROCÉDURE

<b>Titre</b>	Proposition de règlement du Conseil instituant un régime temporaire de restructuration de l'industrie sucrière dans la Communauté européenne et modifiant le règlement (CE) n° 1258/1999 relatif au financement de la politique agricole commune	
<b>Références</b>	COM(2005)0263 – C6-0245/2005 – 2005/0120(CNS)	
<b>Commission compétente au fond</b>	AGRI	
<b>Avis émis par</b> Date de l'annonce en séance	INTA 6.9.2005	
<b>Rapporteur pour avis</b> Date de la nomination	Béla Glattfelder 12.5.2005	
<b>Examen en commission</b>	29.8.2005	12.9.2005
<b>Date de l'adoption</b>	23.11.2004	
<b>Résultat du vote final</b>	+: 23 -: 2 0: 0	
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Jean-Pierre Audy, Enrique Barón Crespo, Daniel Caspary, Giulietto Chiesa, Christofer Fjellner, Glyn Ford, Béla Glattfelder, Jacky Henin, Caroline Lucas, Erika Mann, Helmuth Markov, David Martin, Javier Moreno Sánchez, Georgios Papastamkos, Bogusław Rogalski, Tokia Saïfi, Peter Šťastný, Zbigniew Zaleski	
<b>Suppléant(s) présent(s) au moment du vote final</b>	Panagiotis Beglitis, Danutė Budreikaitė, Jorgo Chatzimarkakis, Albert Deß, Elisa Ferreira, István Szent-Iványi	
<b>Suppléant(s) (art. 178, par. 2) présent(s) au moment du vote final</b>	Paul Rübiger	